



HEMERA
Des dizaines d'habitants évacués après une explosion

FOOTBALL
La délocalisation n'affecte pas la corrida de Namur

FOOTBALL
Le Standard toujours à un point... du top 6

GESVES
Mesurerie et boulangerie : la nouvelle vie du Moulin du Samson

l'avenir
NAMUR
Mesures antitabac ou « racket de l'Etat » ?

ECONOMIE
Numéro les vrais chiffres en Belgique

CHASSE
« Chasse » de personnes de passage : voie publique, est-ce légal ?



**TARIF RÉGIONAL
2025**



TABLE DES MATIÈRES



Présentation et chiffres clés	3
Carte de diffusion	4
Formats disponibles	5
Tarif national et régional	6
Emplacements préférentiels et remise multi-insertions	7
Planning des actions 2025	8
Publi-reportage	9
Top Topical	10
Annonces Jobs & Formations	11
Annonces classées HABITAT	12
Informations techniques	13
Conditions générales de ventes	14
Contacts	15

Le quotidien **régional**
pour une information
de qualité



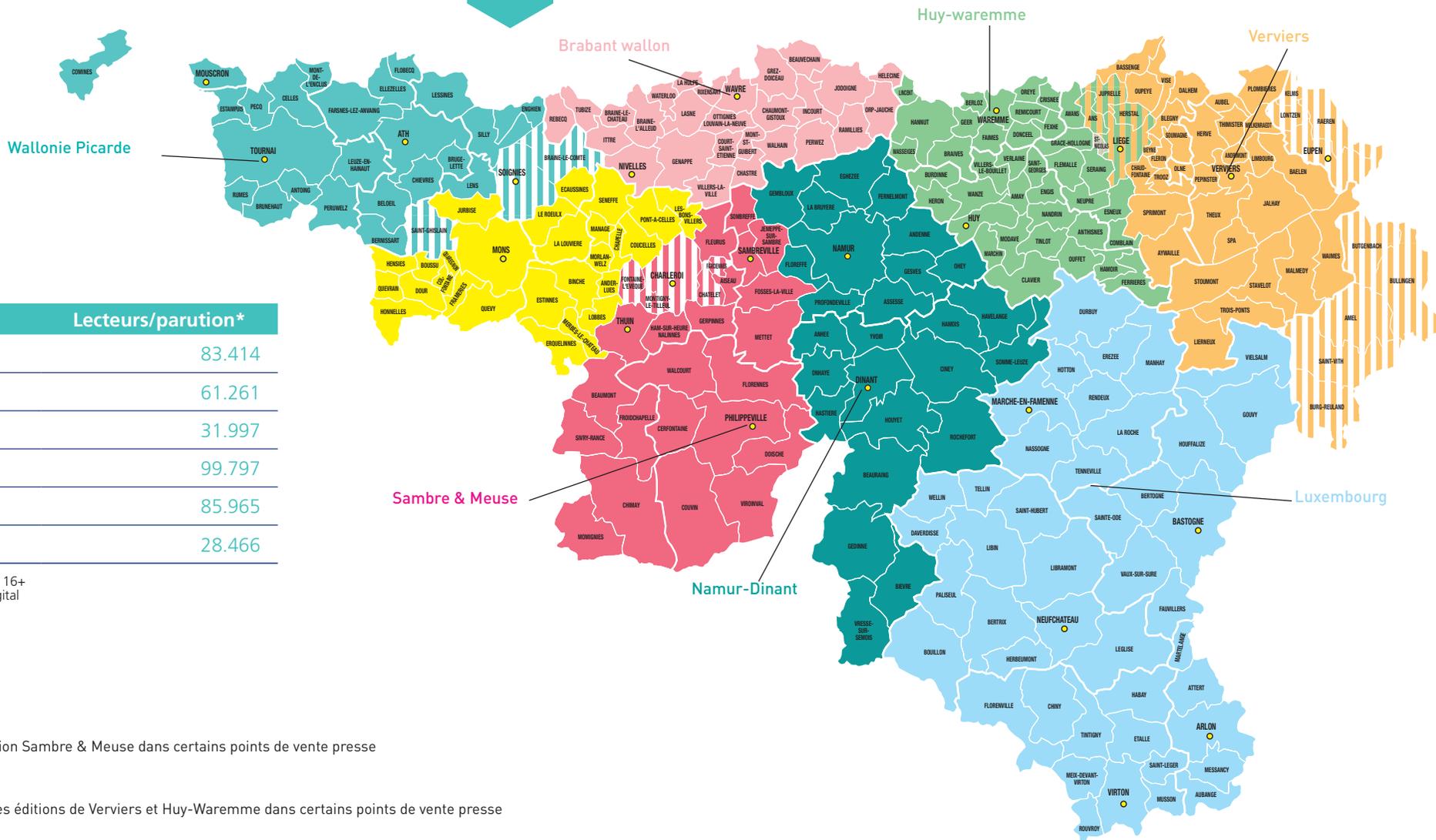
l'avenir 400.455 lecteurs par parution* 65.000 exemplaires par parution**

Grâce aux valeurs de proximité et de crédibilité qu'il propage, le journal L'Avenir est lu au quotidien par 400.455 personnes. Des lecteurs qui sont d'ailleurs très fidèles puisque 89% d'entre eux sont abonnés.

Avec ses 7 éditions régionales, L'Avenir se positionne même comme leader dans les provinces de Namur et de Luxembourg.



*Source CIM Presse 2024 P+D 16+
** Journal version papier et digital



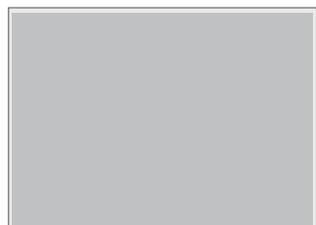
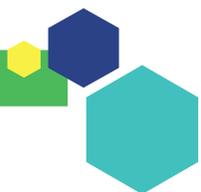
Provinces	Lecteurs/parution*
Namur	83.414
Luxembourg	61.261
Brabant wallon	31.997
Hainaut	99.797
Liège	85.965
Bruxelles	28.466

*Source CIM Presse 2024 P+D 16+
 **Journal version papier et digital

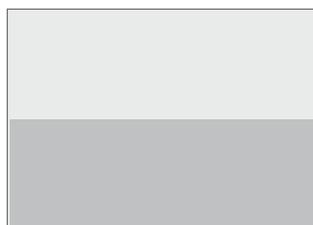
- Distribution de l'édition Sambre & Meuse dans certains points de vente presse
- Distribution mixte des éditions de Verviers et Huy-Waremme dans certains points de vente presse
- Distribution de l'édition de Verviers dans certains points de vente presse
- Distribution de l'édition Le Courier de L'Escaut dans certains points de vente presse

l'avenir 400.455 lecteurs par parution* 65.000 exemplaires par parution**

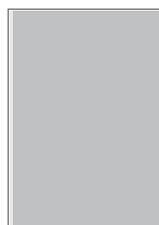
Formats disponibles



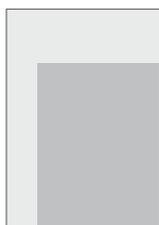
pano
438 L x 292 H



1/2 pano
438 L x 142 H



Art 1000
207 L x 292 H



Art 750
165 L x 217 H



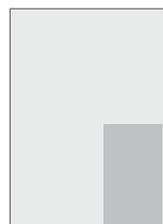
Art 600
207 L x 172 H



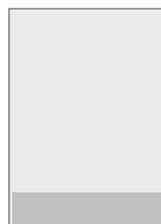
Art 500
207 L x 142 H



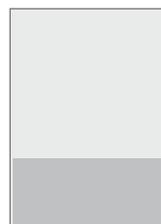
Art 250
123 L x 172 H



Art 125
81 L x 135 H



Acc 50
207 L x 45 H



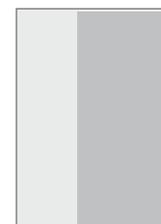
Acc 100
207 L x 90 H



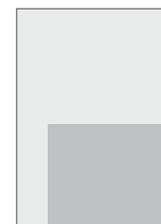
Acc 150
207 L x 135 H



Acc 2
81 L x 292 H



Acc 3
123 L x 292 H



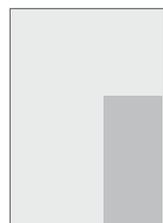
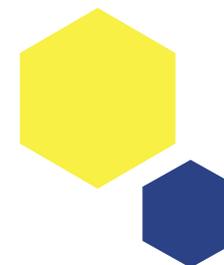
Apo 600
165 L x 135 H



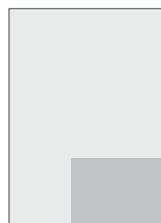
Apo 450
123 L x 142 H



Apo 400 H
165 L x 90 H



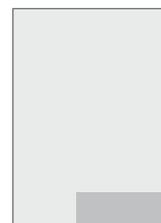
Apo 400 V
81 L x 172 H



Apo 300
123 L x 90 H



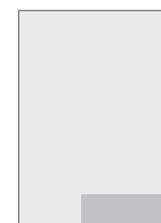
Apo 200
81 L x 90 H



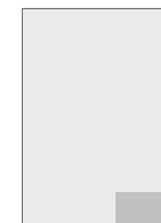
Apo 150 H
123 L x 45 H



Apo 150 V
81 L x 67 H



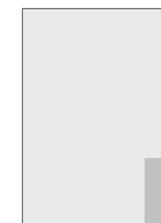
Apo 150 C
136 L x 45 H



Apo 100 C
65 L x 45 H



Apo 100 H
81 L x 45 H



Apo 100 V
39 L x 90 H



Apo 50 H
81 L x 22 H



Apo 50 V
39 L x 45 H

Cover 1

FORMATS	Tournai/ Mouscron	Namur	Sambre &Meuse	VA3*	Brabant Wallon	VA4*	Huy/ Waremme	Verviers	Huy/Waremme & Verviers	Luxembourg	Toutes Editions
Pano	9.460 €	14.782 €	7.643 €	22.345 €	6.160 €	24.050 €	5.195 €	7.400 €	11.335 €	13.380 €	39.130 €
1/2 Pano	4.615 €	7.239 €	3.741 €	10.950 €	3.010 €	11.785 €	2.540 €	3.620 €	5.545 €	6.545 €	31.920 €
Art 1000	4.725 €	7.386 €	3.824 €	11.170 €	3.085 €	12.030 €	2.590 €	3.700 €	5.665 €	6.685 €	26.085 €
Art 750	3.095 €	4.841 €	2.509 €	7.330 €	2.025 €	7.885 €	1.705 €	2.420 €	3.710 €	4.385 €	18.570 €
Art 600	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	18.570 €
Art 500	2.665 €	4.160 €	2.145 €	6.290 €	1.735 €	6.770 €	1.455 €	2.090 €	3.195 €	3.770 €	15.315 €
Art 250	1.885 €	2.950 €	1.515 €	4.465 €	1.230 €	4.800 €	1.040 €	1.480 €	2.260 €	2.665 €	10.875 €
Art 125	845 €	1.321 €	679 €	2.005 €	545 €	2.155 €	460 €	665 €	1.020 €	1.200 €	4.870 €
Acc 50	705 €	1.095 €	570 €	1.660 €	460 €	1.775 €	385 €	545 €	835 €	995 €	4.945 €
Acc 100	1.400 €	2.191 €	1.134 €	3.320 €	910 €	3.570 €	775 €	1.090 €	1.685 €	1.985 €	9.910 €
Acc 150	2.110 €	3.286 €	1.699 €	4.970 €	1.370 €	5.355 €	1.160 €	1.650 €	2.520 €	2.975 €	14.860 €
Acc 2	1.885 €	2.959 €	1.531 €	4.465 €	1.230 €	4.810 €	1.040 €	1.480 €	2.270 €	2.680 €	12.525 €
Acc 3	2.840 €	4.427 €	2.288 €	6.705 €	1.845 €	7.220 €	1.565 €	2.220 €	3.405 €	4.005 €	18.775 €
Apo 600	1.555 €	2.416 €	1.249 €	3.650 €	1.010 €	3.940 €	845 €	1.220 €	1.855 €	2.195 €	- €
Apo 450	1.170 €	1.813 €	942 €	2.740 €	760 €	2.955 €	645 €	910 €	1.390 €	1.640 €	- €
Apo 400 V & H	1.030 €	1.615 €	835 €	2.440 €	675 €	2.625 €	565 €	815 €	1.240 €	1.455 €	7.930 €
Apo 300	775 €	1.215 €	620 €	1.835 €	505 €	1.970 €	425 €	615 €	930 €	1.090 €	- €
Apo 200	515 €	810 €	415 €	1.220 €	330 €	1.310 €	290 €	405 €	625 €	725 €	3.965 €
Apo 150 V & H	385 €	603 €	322 €	920 €	245 €	985 €	215 €	300 €	460 €	545 €	- €
Apo 100 V & H	255 €	405 €	205 €	615 €	170 €	655 €	140 €	205 €	310 €	365 €	1.985 €
Apo 50 V & H	130 €	207 €	118 €	300 €	90 €	330 €	75 €	110 €	150 €	180 €	990 €

- ♦ VA3 : Namur/Basse-Sambre/Entre-Sambre et Meuse
- ♦♦ VA4 : Namur/Basse-Sambre/Entre-Sambre et Meuse/Brabant wallon

* Source CIM Presse 2024 P+D 16+

** Journal version papier et digital

Tous les tarifs sont indiqués hors TVA. Offre soumise aux conditions générales des éditions de L'Avenir Presse SRL disponibles sur demande.

Possibilités d'emplacements préférentiels sur demande & remise multi-insertions

TARIF LOCAL
50%
à déduire du
TARIF RÉGIONAL

Emplacements préférentiels	Les formats suivants sont ouverts à la réservation sur la page concernée	Supplément
Cahier NATIONAL		
Page 1	Acc50 - Apo100C - Apo150C	x5
Page 3	Art500, 125 - Acc50, 100, 150, 2 - Apo200, 100, 50	x2
Page 5	Tous modules	+ 50%
Pages 7 , 9 , 11	Tous modules	+25%
Page 13	Tous modules	Pas de supplément
Cahier RÉGIONAL		
Page 1	Acc50 - Apo150h - Apo200	x2
Page 3	Art500, 250, 125 - Acc50, 100, 150,2 - Apo600, 450, 300, 200, 150, 100, 50	+ 20%
Page 5,7	Tous modules	+ 20%
Page 9,11 et 13	Tous modules	+ 10%
Dernière Page Sport	Art1000	+ 30%
Page Sport	Tous modules	Pas de supplément



Planning des actions 2025

Plusieurs fois par an, L'Avenir publie des dossiers commerciaux thématiques éditonnés par bassin. Enseignement, séniors, fêtes de wallonie, ...
Le contexte idéal pour annoncer !



Actions/thématiques	Date Parution	Semaine	Date de clôture
Dossier Mobilité - Salon de l'Auto (11 au 19-01-25)	10-01-25	2	03-01-25
Album photos des bébés 2024	16-01-25	3	08-01-25
Salon de l'auto prolongations	17-01-25	3	10-01-25
Dossier Enseignement (Inscriptions à partir du 27-01-25)	21-01-25	4	08-01-25
BATIBOUW (15 au 23-02-25)	13-02-25	7	31-01-25
Habitat JARDIN	15 et 29-03-25	11 et 13	J - 7
Rameaux	27-03-25	13	12-03-25
Dossiers SENIORS	27-05-25	22	09-05-25
Dossier Enseignement	24-06-25	26	06-06-25
Dossier Enseignement	19-08-25	34	07-08-25
Foot régional HW	Mi Août		j - 7
Foot régional VV	Mi Août		j - 7
Foot régional VA3	Mi Août		j - 7
Foot régional CE	Mi Août		j - 7
Foot régional AL	Mi Août		j - 7
Foot régional BW	Mi Août		j - 7
Album photos des 1 ^{res} primaires 2024	10-09-25	37	29-08-25
Semaine wallonne	du 15 au 19-09-25	38	j - 7
Fêtes de Wallonie	16-09-25	38	31-08-25
Une en wallon	20-09-25	38	05-09-25
Habitat JARDIN	les 04 et 05-10-25	39 et 41	j - 7
Week-end du client	du 23 au 28-09-24	40	j - 7
Dossier Mobilité	21-10-25	43	10-10-25
Toussaint	23-10-25	43	07-10-24
Dossier SENIORS	18-11-25	47	31-10-24

REMARQUE : dans certains cas, les dates des actions peuvent changer, que ce soit pour des disponibilités d'encartage, l'actualité ou la date de l'événement désigné.

Forme de publicité dont le contenu est rédigé sous le contrôle de l'entreprise qui le finance et qui présente en détail les caractéristiques d'une offre ou d'un produit.

Précédé de la mention «Publi-reportage».

La police du texte doit être différente des polices utilisées dans L'Avenir.

Votre logo est repris dans la mise en page.

Le publi-reportage est toujours encadré ou sur un fond permettant de déterminer les contours.



Délais de cloture

Cloture commandes	J -2 à 16h00
Matériel à composer avec demande d'épreuve	J -2 à 10h00
Matériel à composer sans demande d'épreuve ou prêt à publication	J -1 à 10h00
Si publi-rédactionnel à rédiger par notre correspondant,	ajouter 1 semaine de délai supplémentaire

FRAIS TECHNIQUES

à ajouter au tarif appliqué, frais techniques = correspondant de presse + photos).

Format	Frais techniques
Art 1000	+200 €
Art 500	+150 €
Art 250	+100 €

« Toute action de communication qui, au travers d'un média donné, détourne le retentissement d'un événement de portée locale, nationale ou internationale au profit d'une communication partisane, généralement à des fins publicitaires ».

Pourquoi annoncer via un Top Topical ?

- Le Top Topical a la capacité de surprendre le consommateur et à accréditer la marque de l'annonceur d'un véritable capital sympathie. Il suscite une adhésion à la marque.
- Par le biais d'une communication non conventionnelle et en phase avec les émotions suscitées par l'événement, le Top Topical n'est plus perçue comme une publicité aux yeux du consommateur.
- Le consommateur s'intéresse à tout ce qui touche à l'événement, le Top Topical est en rapport avec l'événement, donc le consommateur s'intéresse au Top Topical.
- Le consommateur dispose d'une attention sélective envers l'information. Le Top Topical permet d'adresser un message auquel le consommateur ne serait pas réceptif en d'autres circonstances.



REMISE
 sur tarif national ou regional

ACTUALITE PREVISIBLE **-25 %**

ACTUALITE IMPREVISIBLE **-50 %**

Annonces classées dans le cahier régional du vendredi.

Offre régionale - tarif par bassin ou parution

Tarifs

EDITIONS	PANO	1/1 Page	1/2 Page	1/3 Page	1/4 Page	1/6 Page	1/8 Page	1/12 Page	1/16 Page
Toutes Editions (VA9)	11.440 €	7.145 €	4.650 €	3.330 €	2.680 €	2.140 €	1.785 €	1.310 €	1.125 €
Tournai/Mouscron	2.100 €	1.310 €	845 €	615 €	495 €	395 €	330 €	235 €	215 €
VA4*	4.315 €	2.700 €	1.755 €	1.260 €	1.020 €	815 €	675 €	495 €	440 €
Huy/Waremme & Verviers	1.810 €	1.135 €	740 €	525 €	425 €	345 €	280 €	205 €	180 €
Luxembourg	3.215 €	2.005 €	1.310 €	940 €	750 €	600 €	505 €	365 €	320 €

VA4* Namur - Basse-Sambre - Entre-Sambre et Meuse - Brabant Wallon

Facebook **200€**

Jobat.be **à partir de 999€**

FORMATS (mm)

1/1	L 207	x	H 292
1/2 V	L 102	x	H 292
1/2 H	L 207	x	H 142
1/3 V	L 67	x	H 292
1/3 H	L 207	x	H 90
1/4 V	L 102	x	H 142
1/4 H	L 207	x	H 67
1/6 H	L 102	x	H 90
1/8 H	L 102	x	H 67
1/12 H	L 102	x	H 45
1/12 V	L 67	x	H 67
1/16 H	L 102	x	H 30



Pour vos annonces
Jobs et Formations, contactez
votre conseiller commercial habituel

Tous les tarifs sont indiqués hors TVA. Offre soumise aux conditions générales des éditions de L'Avenir Presse SRL disponibles sur demande.

Tarifs

EDITIONS	PANO	1/1 Page	1/2 Page	1/3 Page	1/4 Page	1/6 Page	1/8 Page	1/12 Page	1/16 Page
Toutes Editions (VA9)	11.440 €	7.145 €	4.650 €	3.330 €	2.680 €	2.140 €	1.785 €	1.310 €	1.125 €
Tournai/Mouscron	2.100 €	1.310 €	845 €	615 €	495 €	395 €	330 €	235 €	215 €
VA4*	4.315 €	2.700 €	1.755 €	1.260 €	1.020 €	815 €	675 €	495 €	440 €
Huy/Waremme & Verviers	1.810 €	1.135 €	740 €	525 €	425 €	345 €	280 €	205 €	180 €
Luxembourg	3.215 €	2.005 €	1.310 €	940 €	750 €	600 €	505 €	365 €	320 €

VA4* Namur - Basse-Sambre - Entre-Sambre et Meuse - Brabant Wallon

FORMATS (mm)

1/1	L 207	x	H 292
1/2 V	L 102	x	H 292
1/2 H	L 207	x	H 142
1/3 V	L 67	x	H 292
1/3 H	L 207	x	H 90
1/4 V	L 102	x	H 142
1/4 H	L 207	x	H 67
1/6 H	L 102	x	H 90
1/8 H	L 102	x	H 67
1/12 H	L 102	x	H 45
1/12 V	L 67	x	H 67
1/16 H	L 102	x	H 30



Tous les tarifs sont indiqués hors TVA. Offre soumise aux conditions générales des éditions de L'avenir Presse SRL disponibles sur demande.

Informations techniques

MATERIEL & NORMES D'IMPRESSION

Livraison électronique des annonces pour nos journaux (Coldset) et magazines (Heatset)

Les normes sont spécifiées dans le cadre de Medibelplus, le projet commun pour l'impression de magazines et de journaux en Belgique.

PDF

Les annonces sont à livrer en PDF suivant les spécifications de www.medibelplus.be pour journaux et magazines.

LE PROFIL COULEUR	ÉLÉMENTS GRAPHIQUE	TEXTES
<p>Selon les normes de Medibel+:</p> <ul style="list-style-type: none">• pour L'Avenir ISOnewspaper 26v4 <p>A mentionner dans le nom du fichier PDF: ..._INP.pdf</p> <p>Les annonces utilisant une couleur d'appoint doivent être livrées en CMYK</p>	<p>1.15 D pour le Noir 0.90 D pour le Cyan 0.85 D pour le Magenta et Yellow. Tolérance autorisée : ± 0.10</p> <p>Épaisseur de ligne minimale :</p> <ul style="list-style-type: none">• Positif: 0,5 pt• Négatif: 0,8 pt	<p>Caractère minimal</p> <ul style="list-style-type: none">• Positif : corps 8 points• Négatif (en aplat): corps 10 Pts gras• Négatif (en trame): corps 12 Pts gras <p>QR-Code Résolution: minimale 300 dpi Format: minimale 2,5 cm Uniquement Noir & Blanc</p>

Délais de clôture

ENVOI DU MATÉRIEL

- Par e-mail : production@lavenir.net
- Clotûre commande : **J-2 à 16h00**
- Matériel à composer avec demande d'épreuve : **J-2 à 10h00**
- Matériel à composer sans demande d'épreuve ou prêt à publication : **J-1 à 10h00**

NOM DU FICHIER

JJMMAA_TIT_CLIENT_THEME_IC.PDF

JJMMAA = premier jour d'insertion de l'annonce.

TIT = titre (abréviation) dans lequel l'annonce paraîtra. Ce pourrait être;

- LAV pour L'Avenir

CLIENT = le nom du client / annonceur (ex. Armani)

THEME = le sujet de l'annonce.

Cette donnée est obligatoire si vous envoyez plusieurs annonces pour la même série (par ex. changement d'éditions).

Attention: pour chaque annonce, un fichier unique!

[Les matériels de plus de 5Mo doivent être envoyés uniquement par WETRANSFER.](#)

Si vous avez des questions ou pour des problèmes éventuels, contactez le responsable prémédia :

raphael.somme@lavenir.net - 081/248953

PETITES ANNONCES À LA LIGNE

Par e-mail : annonce@lavenir.net

Pour placer une petite annonce à la ligne dans le cahier Info-Services de l'Avenir du samedi, appelez le **081/236271**, de 9h à 12h et de 13h à 15h (appel gratuit).

CONDITIONS GÉNÉRALES EDA PRESSE

Les conditions suivantes règlent l'exécution de tous les ordres d'insertion d'annonces au sens large du terme ainsi que la vente de bons de valeur, confiée par un tiers, ci-après nommé « donneur d'ordre » à la Editions de l'Avenir Presse S.R.L., ci-après dénommée pour la lisibilité « EDA Presse ». Tout ordre à EDA Presse implique la renonciation aux conditions d'achat du donneur d'ordre. Sauf accord exprès et écrit de EDA Presse, l'on ne pourra s'écarter de ces conditions.

1. RESPONSABILITE. 1.1. Les annonces et/ou les bons d'achat paraissent sous la responsabilité exclusive du donneur d'ordre. 1.2. EDA Presse est toujours en droit de communiquer l'identité de son donneur d'ordre. 1.3. EDA Presse est en droit d'insérer un numéro, un signe ou toute autre mention signalant clairement qu'il s'agit d'une annonce. 1.4 Le donneur d'ordre ne peut transmettre que du matériel pour lequel il dispose de tous les droits (d'auteurs, intellectuels, de reproduction des personnes photographiées, ...). 1.5. Le donneur d'ordre doit garantir EDA Presse et son éditeur responsable pour toute action en justice qui pourrait être lancée contre eux à l'occasion d'un ordre ou d'une vente d'un bon de valeur. 1.6. Sauf accord exprès et écrit de EDA Presse, l'espace publicitaire ne peut d'aucune façon être revendu à ou mis à disposition d'un tiers. 1.7. Lorsqu'il est délivré une ordonnance judiciaire de publication d'un texte, le donneur d'ordre est tenu de payer les frais de publication aux conditions tarifaires en vigueur.

2. DROIT DE REFUS. EDA Presse se réserve le droit discrétionnaire de suspendre, d'arrêter ou de refuser la publication d'annonces, sans avoir à motiver sa décision et sans qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée, même dans le cas où les services d'annonces auraient accepté cet ordre ou en auraient déjà entamé l'exécution. L'acceptation d'un ordre est toujours faite sous la condition suspensive d'approbation par la direction de EDA Presse.

3. DONNEUR D'ORDRE. Si le donneur d'ordre n'est pas domicilié en Belgique, EDA Presse est en droit d'exiger la désignation d'une personne responsable ayant son domicile en Belgique.

4. SPECIFICATION. 4.1. Selon les tarifs, un prix plus élevé sera mis en compte pour des souhaits spéciaux concernant le placement (des dates précises, un positionnement spécial ou une page particulière). 4.2. Une insertion avec un emplacement préférentiel, un jour de parution spécifique ou une exclusivité sur une page ne peut être garantie. Toutes ces instructions seront considérées comme des souhaits qui seront réalisés dans la mesure du possible. En aucun cas le non-respect de ces souhaits ne peut ouvrir le droit à une indemnité quelconque ou à un prix réduit. 4.3. Pour des raisons techniques, il n'est en général pas possible de faire paraître une annonce dans un seul média. Lorsqu'un seul tarif est prévu pour parution dans plusieurs médias, ce tarif n'est pas divisible et la totalité du prix est donc exigible même si un seul média est demandé.

5. MATERIEL. 5.1. Le matériel à utiliser doit être transmis en temps utile et doit être conforme aux spécifications techniques. 5.2 Dans le cas où le matériel livré n'est pas techniquement utilisable, EDA Presse est en droit de palier aux déficiences sans y être obligé. Les frais y afférent seront facturés au donneur d'ordre. En aucun cas les erreurs qui résultent d'un matériel non-conforme ou d'une livraison tardive de matériel ne peuvent donner lieu à une réduction de prix, ni à une réinsertion, ni à des dommages et intérêts sous quelque forme que ce soit. 5.3. Les ordres d'insertion devant en principe être transmis par écrit ou de manière électronique, EDA Presse ne peut être tenue pour responsable des erreurs de réalisation lorsque la commande a été transmise verbalement, par téléphone ou par fax. 5.4. EDA Presse ne peut être tenue pour responsable des dommages éventuels occasionnés au matériel fourni par l'annonceur pendant leur traitement. 5.5. Le matériel est tenu à la disposition de l'annonceur pendant au maximum un mois suivant l'insertion, délai après lequel il est détruit. 5.6. Dans le cas où le donneur d'ordre confie à EDA Presse la mise en page de matériel sans directives précises, EDA Presse ne peut être tenue pour responsable de la façon dont la mise en page a été conçue.

6. TRADUCTIONS. EDA Presse se réserve le droit de refuser les annonces rédigées dans une langue autre que celle du média.

7. ANNULATION. Le donneur d'ordre ne peut pas annuler ou interrompre une commande ou un ordre en cours; la commande sera facturée dans son intégralité.

8. TARIFS. Les annonces sont calculées suivant le tarif en vigueur au moment de l'insertion. EDA Presse se réserve le droit de modifier à tout instant le tarif et/ou le format d'insertion, comme publié sur les sites web de EDA Presse.

9. CONDITIONS DE PAIEMENT. 9.1. Les factures sont payables sur le compte bancaire ou au siège de EDA Presse. Les taxes et impôts ainsi que tous les frais de transaction éventuels sont à charge du donneur d'ordre. Les lettres de change ne sont pas acceptées. 9.2. EDA Presse se réserve toujours le droit d'exiger le paiement préalable des factures. Sauf disposition contraire, les factures sont payables à 15 jours de la date de facture. A défaut de paiement endéans ce délai, EDA Presse est en droit de suspendre les annonces en cours, sans préavis, sous réserve de ses droits et sans être redevable de quelconques indemnités. 9.3. Toute facture impayée à l'échéance sera majorée, de plein droit et sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, de l'intérêt légal sur le montant de la facture, calculé à partir de la date de facture, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 15% du montant total de la facture avec un minimum de 50 €. 9.4. Lorsque le donneur d'ordre a demandé d'établir la facture au nom d'un tiers et que EDA Presse a accepté de le faire, EDA Presse reste néanmoins en droit d'exiger paiement auprès du donneur d'ordre d'origine dès que la facture n'est pas payée par le tiers à la date d'échéance. Les mêmes règles valent si EDA Presse a accepté une demande de note de crédit avec facturation à un tiers.

10. RECLAMATIONS. 10.1. Les réclamations doivent être transmises par écrit dans les cinq jours ouvrables qui suivent la publication. 10.2. Toute réclamation relative à la facturation même doit être introduite par écrit dans les 14 jours à dater de la date de facture, avec mention du numéro de facture. 10.3. EDA Presse n'est jamais responsable pour les circonstances

indépendantes de sa volonté qui ont comme conséquence que l'exécution de la commande soit reportée ou rendue impossible telles que grèves, inondations, incendies, problèmes d'impression ou de distribution et autres cas de force majeure. 10.4. Les erreurs, fautes d'impression, reproduction mauvaise ou vague du texte et/ou d'images, un tirage ou une audience moins grande que d'habitude, ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts ni à des réductions tarifaires sauf si le donneur d'ordre démontre une faute lourde ou intentionnelle dans le chef de EDA Presse. 10.5. Nonobstant ce qui a été précisé ci-avant, EDA Presse ne sera jamais redevable de dommages- intérêts plus élevés que le prix que EDA Presse aurait pu mettre en compte pour l'ordre, excepté dans le cas où la preuve d'une faute volontaire est établie.

11. DOMICILIATION DES ANNONCES. 11.1. Si le donneur d'ordre d'une annonce, pour laquelle des réponses sont possibles, veut garder l'anonymat, il peut faire adresser les réponses à l'annonce dont il a commandé l'insertion à l'adresse du medium. Dans ce cas, les réponses seront tenues à sa disposition pendant un délai de 15 jours à dater de la publication de la dernière insertion. S'il demande de les lui envoyer, ceci sera fait à ses risques et périls et les frais seront à sa charge. Passé ce délai, EDA Presse est en droit de détruire ce courrier. Les imprimés publicitaires et les publipostages ne sont pas réexpédiés.

12. TRIBUNAL COMPETENT ET DROIT APPLICABLE. 12.1. Le droit belge est toujours applicable à l'exception des lois internationales qui amèneraient à l'application d'un autre système juridique. 12.2. Pour tout litige dans lequel les Editions de l'Avenir Presse S.R.L. est demandeur ou défendeur, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Marche-en-Famenne ont compétence exclusive.

13. CLAUSE Le client [l'agence-média/l'annonceur/l'agence de publicité] s'interdit toute exploitation et, de manière plus générale, tout traitement, direct ou indirect, immédiat ou différé, de données individualisables - à savoir de données identifiant ou permettant l'identification d'une personne physique - qui ne serait pas strictement limité à une diffusion efficace de la publicité placées par lui sur le(s) site(s) web [de l'éditeur/du fournisseur]. A défaut, [l'éditeur/le fournisseur] se réserve le droit de mettre fin à la commande complète, sans préjudice de son droit au paiement complet de ladite commande.

14. WWW.LAVENIR.NET

L'éditeur se réserve le droit d'interdire et de bloquer l'accès aux contenus du présent site web aux utilisateurs faisant usage d'un ou de plusieurs logiciels visant à empêcher l'affichage de publicité sur le présent site web. Cette disposition est également applicable aux utilisateurs disposant d'un accès payant.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES CONCERNANT L'OFFRE DE BONS DE VALEUR

Si le donneur d'ordre confie à EDA Presse la vente de bons de valeur (intitulé également 'voucher'), les conditions suivantes seront applicables, nonobstant les obligations qui découlent de la loi, telle que le respect du droit de rétractation dans les cas spécifiés par la loi.

Le donneur d'ordre octroie un mandat au système de paiement online que EDA Presse peut désigner

(1) pour recevoir le prix du produit à livrer ou le service à prester par le donneur d'ordre en son nom et pour son compte

(2) d'envoyer le bon de valeur au consommateur après réception du paiement

(3) quand le consommateur exerce son droit de rétractation, de lui rembourser le prix.

Le donneur d'ordre s'engage à transmettre le produit convenu ou de prester le service convenu à ou envers tous les détenteurs d'un bon de valeur, conformément à la description sur le bon de valeur, aux usages honnêtes et conformément tout ce qui peut raisonnablement être attendu, même si cela n'a pas été mentionné expressément.

Le donneur d'ordre garantit EDA Presse et le système de paiement online contre toutes actions possibles auxquelles l'émission et l'usage du bon de valeur, du service rendu ou du bien vendu pourraient donner lieu.

Le donneur d'ordre peut choisir de limiter le nombre de bons de valeur qui peuvent être mis en vente; en ce cas EDA Presse peut mentionner le nombre disponible.

Le système de paiement online attachera à chaque bon de valeur un code unique. Il appartient à la responsabilité du donneur d'ordre de contrôler ce code et de s'assurer que ce bon de commande ne peut être utilisé qu'une seule fois.

En contrepartie des prestations de EDA Presse et le système de paiement online, le donneur d'ordre est redevable du paiement

(1) de frais de mise en page à facturer par EDA Presse; à défaut d'une spécification sur le bon de commande ces frais seront 50 € hors TVA

(2) d'une commission à facturer par le système de paiement online. A défaut d'une spécification sur le bon de commande, cette commission s'élève à 25% (hors TVA) du montant reçu pour le bon de valeur par le système de paiement online pour compte du donneur d'ordre.

Le système de paiement online transmettra les montants reçus concernant les bons de valeur ainsi spécifiés - moins la contrevaletur des factures pour la commission - après que le donneur d'ordre aura fourni la preuve que le produit ou le service auquel le bon de valeur a trait, a effectivement été livrée et jamais avant que le consommateur n'ait eu l'occasion d'exercer son droit de rétractation. Le donneur d'ordre doit remplir le code unique que chaque bon de commande reçu par lui sur une page web mise à sa disposition à cette fin par EDA Presse ou renvoyer les bons de valeur par pli recommandé à l'adresse indiquée par EDA Presse accompagné d'un détail précisant des codes uniques des bons de valeur.

Ces conditions générales sont d'application dès le 1er janvier 2021.



www.regiedesmediasregionaux.be

info@regiedesmediasregionaux.be



boostevosactivités ●

